

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2009

Présents : MM PHULPIN Christian, CAMUS Florent, BEAU Françoise, DIDIER Bernadette, NEYENS Sandrine, DUREY Philippe, FORGET Isabelle, HERGIBO Marie-Laure ;

La séance est ouverte à 11 H 30.

Secrétaire de séance : Christian PHULPIN

Madame le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour (ZDE)

- **CONVENTION ATESAT/ DDEA** : Nouvelle convention à prendre à compter du 1^{er} Janvier 2010 ; La convention est adoptée à l'unanimité ;
- **CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE** : Présentation du nouveau tableau de classement de la voirie communale ; Adopté à l'unanimité ;
- **BUDGET PRINCIPAL/DECISION MODIFICATIVE/SALAIRES** : Afin de régulariser cette situation, il convient d'effectuer les mouvements de crédits suivants sur la section de fonctionnement du Budget 2009 :

Article 6416 (salaires Brut)	+ 6500 €
Article 6451 (Cotisations URSSAF)	+ 130 €
Article 6453 (Cotisations IRCANTEC)	+ 220 €
Article 6454 (Cotisations ASSEDIC)	+ 260 €
Article 6475 (Médecine du Travail)	+ 90 €
TOTAL	+ 7200 €
Article 61523	- 7200 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative du Budget 2009 telle que présentée.

- **AFFOUAGES 2009/2010** : Le prix des parcelles d'affouages pour la saison 2009/2010 est maintenu à 50 € ;
- **VENTE DE BOIS/X.PAUL-RENARD** : Le prix de vente de la coupe de bois réalisée par Mr PAUL-RENARD (élargissement des chemins) est fixé à 3€ le stère pour un rendement de 226 st, soit au total 678 € ;
- **ECHANGE & ACQUISITION DE PARCELLES DE BOIS** : Après exposition des études et propositions reçues, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander aux services de l'ONF la réalisation du dossier et à signer tout document relatif à cette transaction ;

Vu pour être affiché le 24 novembre 2009 , conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le 24 novembre 2009

Le Maire,

- **ACQUISITION DE TERRAINS/ABORDS DU CIMETIERE** : Mme ROY a transmis son accord pour la vente à la commune de la parcelle AB150 pour un montant de 50 €, prix retenu par le Conseil Municipal, les frais de dossier restant à la charge de la commune, et donne délégation à Mr Jean-Jacques BOUTEQUOY pour la représenter ; Le Conseil Municipal ayant validé les accords de tous les propriétaires concernés, il autorise Madame le Maire à transmettre le dossier à Maître LAVOILLOTTE, Notaire, pour la réalisation des dossiers de cession, et à signer tout document nécessaire à cette transaction ;
- **TRAVAUX ELECTRIQUES** : Présentation de la proposition pour la réalisation d'un branchement provisoire pour les fêtes de fin de d'année, pour un montant de 189€ HT + forfait journalier (419€/année) + consommation ; Le Conseil Municipal décide la pose du compteur provisoire du 14 au 28 Décembre 2009, pour un montant de 189€ HT (installation) + 16.07€ HT (forfait) + consommation ;
- **ACCOMPAGNEMENT/TRANSPORT SCOLAIRE** : Présentation de la demande d'organisation d'un accompagnement dans le bus scolaire par la commune de Cruzy-Le-Châtel, avec prise en charge par les communes au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans l'école ; accordé ;
- **PROJET EOLIEN** : Présentation du projet de Zone de Développement Eolien sur le plateau Gland/Sennevoy-Le-Haut ; Le Conseil Municipal, à la majorité, refuse la création de la ZDE sur le territoire de Gland, et envisage l'organisation d'un référendum pour recueillir l'opinion des habitants de Gland ;
- **TELETHON 2009** : Le cortège organisé à l'occasion du Téléthon 2009 passera à Gland le 6 Décembre ; les dons pourront être déposés auprès de Mr PHUPIN à l'abri-bus de 10 H à 12 H ;
- **SAPINS DE NOEL** : Le Conseil Municipal donne son accord à l'Office du Tourisme de Tonnerre désireux de récupérer les sapins de Noël de décorations des rues pour la Saint Vincent Tournante 2010 ;
- Madame le Maire informe que, lors de la cérémonie de remise des prix du Concours des maisons et villages fleuris, 3 résidences de Gland ont reçu les félicitations du Jury - MM BEAU Françoise, DIDIER Maurice, CAMUS Florent, et la commune les encouragements, notamment en égard pour le bénévolat des personnes retraitées ;

La séance est levée à 13 H.

Vu pour être affiché le 24 novembre 2009 , conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le 24 novembre 2009

Le Maire,